

Informations pratiques (A conserver dans vos dossiers)

1. Conditions d'admission et inscriptions

L'accueil extrascolaire (AES) est ouvert à tous les enfants des classes enfantines et primaires du cercle scolaire de Semsales.

Une cotisation annuelle de CHF 50.00 est demandée par famille et par année scolaire.

D'autres informations ainsi que le règlement sont disponibles sur notre site www.laplanetecolorée.ch.

2. Tarifs

Le tarif est déterminé selon le revenu annuel brut des parents (avis de taxation).

Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
jusqu'à CHF 30'000.-	de CHF 30'001.- à CHF 60'000.-	de CHF 60'001.- à CHF 100'000.-	de CHF 100'001.- à CHF 120'000.-	Plus de CHF 120'001.-

Les prix par période sont les suivants, tarif pour les enfants de l'école primaire :

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Matin (07h00 – 07h50)	CHF 4.-	CHF 5.-	CHF 6.-	CHF 7.-	CHF 8.-
Matinée d'alternance (08h00 – 11h35)	CHF 17.-	CHF 18.-	CHF 19.-	CHF 20.-	CHF 21.-
Midi (11h35 – 13h20) sans le repas	CHF 7.-	CHF 8.-	CHF 9.-	CHF 10.-	CHF 11.-
Après-midi d'alternance (13h20 – 15h10)	CHF 8.70	CHF 9.70	CHF 10.70	CHF 11.70	CHF 12.70
Après-midi (15h10 – 18h00)	CHF 10.-	CHF 11.-	CHF 12.-	CHF 13.-	CHF 14.-

Le repas est facturé au prix coûtant : CHF 8.-

Le goûter est facturé à CHF 1.-

Le tarif de l'accueil est dégressif pour chaque enfant supplémentaire de la même famille : -15% pour le 2^{ième} enfant inscrit ; - 25% pour (et dès) le 3^{ième} enfant inscrit.

3. Ouverture de l'accueil

Chaque période est ouverte dès 5 enfants inscrits.

L'accueil extrascolaire respecte le calendrier scolaire. Il n'est donc pas ouvert durant les vacances scolaires et les jours fériés.

4. Repas

Petit-déjeuner : les enfants ont la possibilité d'emmener leur petit-déjeuner et de le prendre à l'AES ;

Repas de midi : facturé au prix coûtant (cf ci-dessus) ;

Goûter : proposé aux enfants, après la classe (cf ci-dessus).

5. Confidentialité

Le personnel de l'AES est astreint au devoir de confidentialité.